

CONCOURS PEP et MAE Solidarité 35

Ouvert aux classes de 6^{ème} de SEGPA et d'EREA des collèges publics d'Ille et Vilaine

Règlement et Inscription



MAE Solidarité 35
9 bis Mail François Mitterrand 35000 RENNES
02 32 83 60 35 Courriel : mae35@mae.fr
Site internet : www.mae-prevention.org



PEP 35 - Siège Administratif
4 Boulevard Volclair BP 70345 -35203 Rennes Cedex 2
02.99.86.13.30. Courriel : adpep35@pep35.org
Site internet : www.pep35.org



Faites-nous découvrir
un élément du patrimoine local....

et gagnez...

une semaine tous ensemble
en classe de découverte



PEP 35 - Siège Administratif
4 Boulevard Volclair BP 70345 -35203 Rennes Cedex 2
02.99.86.13.30. Courriel : adpep35@pep35.org
Site internet : www.pep35.org

A partir de l'observation, par les élèves, de leur environnement architectural et culturel, leur donner carte blanche pour produire une représentation collective d'une construction ou d'une autre réalisation esthétique d'un bâti existant.

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert aux élèves de toutes les classes de 6^{ème} de SEGPA et d'EREA de l'enseignement public d'Ille et Vilaine.

Comment participer ?

Réalisez une maquette d'un élément du patrimoine de votre commune ou d'un autre lieu de l'Ille et Vilaine que vous souhaiteriez faire connaître à d'autres élèves de collège. Les élèves illustreront l'idée qu'ils s'en font. Ils devront :

- Imaginer réaliser une maquette d'un «bâti» qu'ils souhaitent faire découvrir à d'autres (habitat, édifice public, sculpture, etc.).
- Indiquer leur participation par l'envoi d'un bulletin d'inscription dûment rempli.
- Envoyer leur production collective (une par classe), sous forme d'une maquette de dimensions maximum : A0 (84cmx118cm), hauteur 40cm. La technique est laissée libre.
- Accompagner la production d'une présentation audiovisuelle de 5 mn maximum expliquant le pourquoi de leur choix, permettant d'appuyer certains détails ou de donner des précisions sur les techniques employées, afin de permettre aux membres du jury d'apprécier les travaux.

Le jury

Le jury sera composé des membres du Comité de gestion Solidarité des PEP et de la MAE Solidarité 35.

Les collèges participants seront informés des résultats du concours.

Calendrier

- Inscriptions jusqu'au **30 novembre 2017**
- Date limite de remise des productions le **24 mars 2018** au siège des PEP 35.
- Le jury rendra public son palmarès le **28 mars 2018**.

La Remise des prix du concours le **16 mai 2018** dans l'établissement de la classe lauréate (date à confirmer).

Que gagne-t-on ?

La classe lauréate gagnera un séjour de cinq jours en classe de mer, à Saint Pierre Quiberon Morbihan, au centre PEP 39 du «Grand larg».

Les élèves, un enseignant et deux accompagnateurs seront accueillis au centre du **lundi 11 juin au vendredi 15 juin 2018**.

En plus des activités traditionnelles d'un séjour pédagogique en bord de mer, ils auront la possibilité d'affronter le vent durant trois séances de char à voile.

Le séjour s'entend transport compris.

Les **2ème et 3ème prix** seront : une surprise baladeuse en Ille et Vilaine.

Comment s'effectue la sélection ?

Pour la sélection il sera tenu compte :

- nombre, intérêt et expression des thèmes pris en compte dans le projet,
- imagination, créativité,
- qualité esthétique de la production.

Les productions deviennent propriété des organisateurs du concours, et ne seront pas restituées.

Faites-nous découvrir un élément du patrimoine local...

Etablissement Scolaire

Nom du collège

Adresse

Téléphone _____

Courriel _____

Nom du correspondant du collège



Je déclare accepter le règlement du concours PEP et MAE Solidarité 35⁽¹⁾

Le chef d'établissement
Date et signature

⁽¹⁾ Bulletin à retourner, pour le **30 novembre 2017 au plus tard** au siège des PEP 35
4 bd Volclair BP 70345 35203 Rennes Cedex 2

